



Assemblée générale

Distr. générale
28 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Deuxième Commission

Point 17 de l'ordre du jour

**Les technologies de l'information
et des communications au service
du développement**

**Lettre datée du 21 octobre 2010, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Lituanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre adressée par le Premier Ministre de la République de Lituanie, M. Andrius Kubilius, et le résumé du Président sur la cinquième réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet, qui s'est tenue du 14 au 17 septembre 2010 à Vilnius (voir l'annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(Signé) Dalius Čekuolis



**Annexe de la lettre datée du 21 octobre 2010 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 20 octobre 2010, adressée au Secrétaire général
par le Premier Ministre de la République de Lituanie**

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du Gouvernement de la République de Lituanie, le résumé du Président sur la cinquième réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet (FGI) qui s'est tenue du 14 au 17 septembre 2010 à Vilnius (pièce jointe).

La réunion de haut niveau récemment consacrée à la société de l'information a connu un énorme succès. De nombreux délégués venus d'une centaine de pays et représentant tous les groupes d'acteurs ont participé à des ateliers au cours desquels ils ont abordé une large gamme de questions touchant la gouvernance d'Internet. Le renforcement des moyens de téléparticipation a permis aux parties intéressées qui ne pouvaient pas se déplacer de suivre les débats en ligne et d'y prendre part. Conformément aux recommandations du Forum sur la gouvernance d'Internet tenu à Charm el-Cheikh (Égypte), on a adopté pour la cinquième réunion un nouveau mode de présentation qui fait une plus grande place au développement. Il n'est plus à démontrer que le principal atout du Forum réside dans la coopération entre des groupes multipartites, basée sur l'échange d'informations et le partage des pratiques optimales.

Le Forum demeure un cadre idéal pour suivre une approche multipartite non contraignante qui ne cesse d'évoluer et de s'améliorer. À cet égard, je puis vous assurer que la Lituanie soutient fermement la poursuite des activités du Forum et la prorogation de son mandat pour une durée de cinq ans. Il importe également de faire respecter les principes de fonctionnement du Forum, tels qu'ils sont énoncés au paragraphe 77 de l'Agenda de Tunis. La poursuite des activités du Forum permettrait d'élargir encore les possibilités exceptionnelles qu'il offre à tous les participants et autres intéressés de générer des idées nouvelles et de réfléchir aux meilleures solutions.

(Signé) Andrius **Kubilius**

Pièce jointe

Cinquième réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet

Vilnius, 14-17 septembre 2010

Résumé du Président

1. La cinquième réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet (FGI) s'est tenue à Vilnius, du 14 au 17 septembre 2010^a. Elle avait pour thème général : « Forum sur la gouvernance d'Internet 2010 : construire l'avenir ensemble ».
2. Près de 2 000 badges ont été distribués et 1 461 personnes ont participé à la réunion de Vilnius, soit pratiquement autant qu'à la réunion tenue en 2009 à Charm el-Cheikh (Égypte).
3. En marge des séances principales, 113 ateliers, débats sur les pratiques optimales, réunions de coalitions dynamiques et forums ouverts ont été consacrés aux grands thèmes des séances principales et au mandat général du Forum.
4. Des consultations multipartites ouvertes à tous se sont tenues tout au long de 2010, suivant le mode de participation interactive du Forum, pour établir le programme de travail et préparer les réunions.
5. La réunion a été entièrement retransmise sur Internet, les images étant diffusées en direct depuis la salle de séance principale et les neuf autres salles de réunion. Tous les débats ont été enregistrés en temps réel dans les salles de réunion et retransmis sur le Web, ce qui a permis aux participants qui n'étaient pas sur place d'y prendre part. Des services d'interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'ONU ont été fournis pour toutes les séances principales. Les transcriptions intégrales, les enregistrements sonores et les enregistrements vidéo de toutes les séances officielles se trouvent sur le site Web du Forum.
6. La téléparticipation a été renforcée en coopération avec le groupe de travail chargé de cette question. Les 32 centres distants établis à travers le monde ont permis à plus de 600 personnes qui ne pouvaient pas se déplacer de participer activement au Forum et de contribuer aux débats.

I. Cérémonie d'ouverture

7. Dans son discours liminaire, le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique au Département des affaires économiques et sociales, M. Jomo Kwame Sundaram, s'exprimant au nom du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, M. Sha Zukang, a vivement remercié le Gouvernement et le peuple lituaniens pour leur accueil chaleureux et leur généreuse hospitalité. M. Sundaram a noté que le thème de la réunion de 2010, « Construire l'avenir ensemble », était particulièrement approprié compte tenu de ce que le Forum avait accompli à ce jour, des engagements pris dans les textes issus des

^a On trouvera une version plus détaillée du résumé du Président, assortie de la liste complète des présidents de séance, animateurs, orateurs et membres de groupe de travail ainsi que de statistiques sur la participation, sur le site Web du Forum à l'adresse suivante : <http://www.intgovforum.org/cms>.

réunions de Genève et de Tunis et des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information. Il a rappelé que si Internet était en plein essor, le nombre d'utilisateurs augmentait plus vite dans le monde industrialisé que dans les régions en développement et que le fossé numérique se creusait au lieu de rétrécir.

8. La Présidente de la République de Lituanie, M^{me} Dalia Grybauskaitė, a indiqué aux participants que la vitesse de connexion à Internet et le taux de pénétration de la téléphonie mobile dans son pays figuraient parmi les plus élevés au monde. Elle a fait observer qu'Internet était entré dans les mœurs et qu'il était impossible d'imaginer les entreprises modernes, les services publics, la diffusion d'informations, les échanges culturels, les contacts interpersonnels, les divertissements et les loisirs sans le réseau électronique mondial. En outre, le développement d'Internet était indispensable au progrès mondial et dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Elle a néanmoins ajouté une note de prudence. Si Internet était essentiel pour le développement de la société du savoir, il posait aussi de nouveaux problèmes liés au respect de la vie privée, à la sécurité des données et aux droits de propriété intellectuelle, ainsi que des risques de maltraitance des enfants et de vol électronique. Il s'agissait là de questions qui pourraient être abordées au Forum afin de permettre à la communauté internationale de prendre des mesures pour s'attaquer à ces nouveaux défis. Les parties concernées devaient engager un dialogue plus étroit et plus ouvert. La communauté internationale n'avait pas d'autre choix que de travailler ensemble pour créer un Internet plus fiable et plus sûr.

9. Le Ministre lituanien du transport et des communications, M. Eligijus Masiulis, a assumé la présidence de la conférence au nom du pays hôte et remercié les participants pour l'honneur qui lui était fait de présider la réunion. Il a noté qu'Internet jouait un rôle essentiel dans le développement économique de tous les pays. En sa qualité de Ministre chargé des technologies de l'information et des communications et des transports, il a fait observer qu'Internet jouait un rôle important dans le développement efficace des routes, des chemins de fer et des autres moyens de transport. Il améliorait aussi les échanges commerciaux, facilitait les exportations de services, stimulait l'activité commerciale et encourageait la compétitivité. Il n'était plus à démontrer qu'Internet contribuait à la croissance du produit intérieur brut (PIB) de tous les pays et que les technologies de l'information comme Internet étaient d'une importance capitale pour la société contemporaine. Les questions de politique générale soulevées dans ces domaines étaient une priorité pour la Lituanie et au cœur des débats du Forum. La Lituanie reconnaissait l'importance du Forum et continuerait d'y prendre une part active.

10. Des représentants de tous les groupes d'acteurs ont pris la parole. Plusieurs thèmes se sont dégagés des différentes interventions. Presque tous les intervenants ont clairement manifesté qu'ils étaient favorables à la poursuite des activités du Forum. On a souligné que le processus du Forum prenait de l'élan et plusieurs intervenants ont fait état des résultats positifs issus du Forum et du nombre croissant de réunions connexes organisées aux niveaux national et régional. Le Gouvernement du Kenya a proposé d'accueillir la sixième réunion du Forum en 2011 et a demandé aux participants de soutenir sa candidature.

11. Un certain nombre d'intervenants ont rappelé qu'il importait de préserver le caractère multipartite du Forum. Il devait rester une tribune ouverte à toutes les idées, sans obligation de parvenir à des résultats négociés. Certaines améliorations

s'imposaient certes, mais il était important que le Forum conserve le caractère multipartite sur lequel reposent sa singularité et sa légitimité.

12. Plusieurs intervenants ont rappelé l'importance des possibilités de collaboration multipartite décentralisée, ouverte et sans exclusive qu'offre Internet, repoussant ainsi les frontières de l'innovation et de la créativité. Ils ont souligné qu'il importait au plus haut point que la gouvernance d'Internet demeure décentralisée. Tout comme Internet avait libéré la créativité des hommes et des femmes à travers le monde, le Forum avait contribué à la formulation de politiques plus novatrices grâce à son modèle multipartite. Il avait facilité l'échange de points de vue, d'idées et de sujets de préoccupation et permis d'améliorer la gouvernance d'Internet.

13. D'autres intervenants ont rappelé le rôle important que jouent les utilisateurs, du plus pauvre au plus riche, dans les débats sur la gouvernance et fait observer qu'il importait d'assurer l'accès universel tout en garantissant la sécurité et en promouvant la diversité. On a également mentionné l'importance de créer et maintenir un cadre de protection des droits civils sur Internet, s'agissant notamment du droit au respect de la vie privée. Un autre thème commun était la protection des droits en général, notamment ceux des enfants, des femmes, des personnes handicapées et des membres vulnérables de la société.

14. Plusieurs orateurs ont souligné qu'il importait de continuer à mettre l'accent sur l'élargissement d'Internet aux milliards de personnes qui n'y ont pas encore accès. Sous ce thème général, on a fait observer que l'essor d'Internet dans le monde signifiait que les marchés émergents compteraient bientôt plus d'utilisateurs que l'Union européenne et les États-Unis pris ensemble. Plusieurs intervenants ont noté que le Forum devait reconnaître qu'Internet était une infrastructure d'importance mondiale et que sa gouvernance devait donc aussi avoir un caractère mondial.

II. Thèmes des séances principales

A. Gestion des ressources Internet essentielles

15. La séance s'est articulée autour de plusieurs ateliers qui ont alimenté les débats sur les quatre principaux sous-thèmes :

- Disponibilité de la version 6 du protocole Internet (IPv6) à l'échelle mondiale; exemples et études de cas;
- Internationalisation de la gestion des ressources Internet essentielles et renforcement de la coopération;
- Importance des nouveaux noms de domaine de premier niveau et noms de domaine internationalisés pour le développement;
- Maintien des services Internet en cas de catastrophe ou de crise.

16. S'agissant du déploiement d'IPv6, on a fait observer que les gouvernements, du fait qu'ils avaient été les premiers à adopter cette nouvelle version du protocole Internet et qu'ils fournissaient des services importants, avaient manifestement un rôle à jouer dans les achats et pourraient servir de modèle de bonne pratique pour les autres.

17. On a comparé le déploiement d'IPv6 au passage de l'essence au plomb à l'essence sans plomb : pendant un certain temps, il n'avait été possible de se procurer de l'essence sans plomb qu'à quelques endroits, mais la situation s'était rapidement inversée et c'était l'essence au plomb qui était devenue difficile à trouver. On observait la même tendance dans le cas d'IPv6. Plusieurs intervenants ont noté que les gouvernements étaient des acheteurs importants sur les marchés des communications et que leurs politiques d'achat pouvaient donc influencer l'évolution de la technologie. Les dossiers d'appel d'offres pourraient exiger que l'équipement soit compatible avec IPv6. On a fait observer que les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) dans les pays en développement possédaient moins d'équipements anciens et que les nouveaux FAI dans ces pays avaient souvent du matériel plus moderne compatible avec IPv6. Un intervenant a noté que certains des premiers réseaux exclusivement IPv6 seraient probablement mis en ligne dans des pays en développement.

18. La deuxième partie de la séance a été consacrée au sous-thème « Internationalisation de la gestion des ressources Internet essentielles et renforcement de la coopération ». Le Président de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) a décrit les questions sur lesquelles son organisation avait travaillé durant l'année écoulée. Il a notamment indiqué que la coopération et la coordination avec les gouvernements et le Comité consultatif intergouvernemental s'étaient améliorées. Un certain nombre d'intervenants ont rappelé deux échéances importantes, l'expiration des contrats de gestion du système de serveurs racines conclus par le Gouvernement américain avec l'ICANN et VeriSign respectivement, ce qui offrait une occasion de resserrer encore la coopération. En tout état de cause, il importait de maintenir le niveau de protection et de sécurité assuré par l'actuel système de gestion et de perfectionner ce système pour garantir le partage équitable des ressources mondiales. Le Président d'une équipe d'examen créée en application de l'Affirmation d'engagements a indiqué que les travaux sur les questions de responsabilité et de transparence étaient centrés sur la manière dont l'ICANN gérait ses mécanismes de consultation du public, d'élaboration de politiques et de prise de décisions.

19. Le troisième sous-thème de la séance était « L'importance des nouveaux noms de domaine de premier niveau et noms de domaine internationalisés pour le développement ». L'ICANN avait créé un groupe de travail pour examiner la question de l'impact des nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau sur les pays en développement. Le groupe de travail s'est penché sur les différents types d'appui qui pourraient être fournis aux demandeurs de nouveaux noms de domaine génériques de premier niveau appartenant à des groupes mal desservis.

20. Un représentant du registre haïtien s'est félicité d'un succès remarquable, à savoir que les noms de domaine de premier niveau correspondant au code de son pays (ccTLD) avaient assuré la continuité du service malgré la destruction des infrastructures locales dans le tremblement de terre de janvier 2010. L'un des enseignements à en tirer était la nécessité d'adopter des pratiques optimales communes pour l'exploitation du système des noms de domaine. Il était également important d'assurer la diversité des réseaux géographiques pour éviter des points de défaillance et Haïti s'employait à développer les capacités locales. Cette question était particulièrement importante du fait que l'exploitation des ccTLD était souvent assurée par une ou deux personnes seulement dans certains pays en développement.

21. S'agissant du quatrième sous-thème, le représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a décrit les travaux menés par son organisation à la suite des récentes inondations au Pakistan et d'autres catastrophes naturelles. L'Union avait lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide l'administration pakistanaise à remettre en état son infrastructure de communications, qui avait été durement touchée par la catastrophe.

22. Dans ses observations finales, le Président a noté qu'Internet existait uniquement parce que les utilisateurs – les entreprises comme les particuliers – voulaient rester connectés et utiliser des produits Internet. La gestion des ressources Internet essentielles devait assurer l'accès des utilisateurs aux contenus dont ils ont besoin.

B. Accès et diversité

23. La séance a porté essentiellement sur l'accès à l'infrastructure et aux contenus, les questions abordées allant de la localisation géographique à la gestion des contenus et de la sécurité en passant par la mondialisation des réseaux sociaux et les liens entre l'accès au savoir et la sécurité, sur le plan tant du matériel que des logiciels.

24. S'agissant de l'infrastructure, plusieurs intervenants ont souligné qu'il était essentiel de continuer à développer les capacités de communication à haut débit. La commercialisation de téléphones mobiles et autres appareils bon marché mais puissants était également indispensable pour assurer un accès mondial, et il fallait que les développeurs de matériel et de logiciels disposent des outils nécessaires pour créer des réseaux et des matériels conformes à des principes universels. Les principaux déterminants de la connectivité étaient liés à la pauvreté, au niveau d'instruction et à l'emplacement géographique, les habitants des pays en développement ayant moins de possibilités d'accès à Internet que ceux des pays développés.

25. Les participants se sont également penchés sur les raisons pour lesquelles l'accès était important. Dans les régions développées, Internet était généralement considéré comme un outil de communication utilisé au quotidien et comme un moyen de fournir des services en ligne. Dans les régions en développement, il fallait élargir l'accès au savoir, par exemple sur les soins de santé ou sur les moyens de construire des systèmes d'épuration de l'eau qui peuvent sauver des vies. L'accès à Internet a été décrit comme un outil indispensable pour améliorer la qualité de la vie des personnes défavorisées du fait de leur pauvreté, de leur statut de migrant, de leur sexe ou d'un handicap.

26. Trois conditions étaient requises pour qu'Internet devienne multilingue : l'internationalisation des noms de domaines, l'accès aux contenus locaux et la localisation des applications et outils. La première condition était en passe d'être remplie avec l'introduction des noms de domaine internationalisés et des ccTLD, de sorte que les noms des sites Web pourraient s'écrire dans les langues et les alphabets locaux. Plusieurs intervenants ont mentionné la deuxième condition essentielle, l'accès aux contenus locaux dans les langues et les alphabets locaux, faute de quoi la plupart des peuples du monde, qui ne connaissaient pas l'anglais ni l'alphabet latin, n'auraient pas véritablement accès à Internet. Pour cela, il fallait mettre au point des mécanismes permettant de produire et diffuser des contenus locaux pertinents.

27. Outre les aspects linguistiques de la diversité, les participants ont souligné la nécessité de la conception universelle pour assurer l'égalité d'accès de personnes qui ont des aptitudes ou des handicaps différents. L'accès à un Internet multilingue était considéré comme un droit du citoyen et une obligation du gouvernement, et il ne pouvait être laissé aux seules forces du marché.

28. Les discussions ont également porté sur l'utilisation croissante de filtres installés pour bloquer les contenus considérés comme illicites ou préjudiciables. On a évoqué la nécessité de trouver un juste équilibre entre autonomie et protection du bien public, et certains participants ont fait valoir que l'installation de filtres limitait l'accès au savoir, notamment pour les étudiants. Pour conclure, le Président a souligné que, sans ouverture, l'accès n'apportait rien.

C. Sécurité, ouverture et respect de la vie privée

29. L'ouverture et le respect de la vie privée ont été abordés sous trois angles :

- Questions liées aux médias sociaux;
- Nature et caractéristiques des réseaux, technologies et normes Internet;
- Coopération et collaboration internationales en matière de sécurité, de respect de la vie privée et d'ouverture.

30. La plupart des nouveaux matériels informatiques utilisés pour gérer notre vie quotidienne n'étaient pas assez puissants pour exploiter toutes les applications ou données nécessaires. On devrait donc recourir à « l'informatique en nuage », autrement dit, se fier à des centres et services de stockage des données à distance. La question était de savoir comment assurer un degré raisonnable de confidentialité et de sécurité aux personnes physiques et morales qui utilisent ce nouveau modèle informatique.

31. Du point de vue des droits de l'homme, le droit au respect de la vie privée était un droit fondamental permanent, tandis que la sécurité était indispensable à l'exercice de tous les droits. Il ne s'agissait donc pas de concilier sécurité et respect de la vie privée mais de trouver un moyen de les renforcer simultanément et de manière mutuellement bénéfique.

32. Les nouveaux médias sociaux permettaient un nouveau type d'interaction qui facilitait la communication entre les groupes et les individus. En raison de l'échange d'informations, il était important de préserver la sécurité des données et de protéger la confidentialité des renseignements personnels. Les échanges sur Internet n'avaient pas le caractère éphémère des communications orales : les messages adressés en ligne ne disparaissaient pas. Un certain nombre d'intervenants ont fait observer que les renseignements personnels avaient une valeur commerciale considérable et qu'on devrait envisager de nouvelles lois pour faire face à cette situation.

33. Bon nombre d'intervenants ont souligné que les moyens traditionnels de réglementation des médias ne s'appliquaient plus, compte tenu de l'entrée de nouveaux acteurs dans le système médiatique. Les médias comprenaient à présent les moteurs de recherche et les réseaux sociaux. Un représentant d'un réseau social a cependant déclaré que c'était une erreur de penser qu'Internet était un espace non réglementé car il existait de nombreuses lois et réglementations. Les sociétés de services en ligne devaient respecter les organes de contrôle et différentes autorités et

collaborer avec eux au quotidien. Il a été clairement souligné que le problème de la criminalité dans le monde hors ligne n'avait pas été réglé et que, si cela n'empêchait pas de lutter contre la criminalité en ligne, il fallait néanmoins être réaliste.

34. Selon un rapport de la Commission de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur les principes généraux applicables à la liberté d'expression sur Internet, l'élargissement de l'accès à l'information dans le cyberspace avait mis fin au monopole de l'État sur la censure et le filtrage de l'information, qui étaient également le fait d'entreprises privées.

35. La séance a également porté sur les questions de la coopération et de la collaboration internationales, ainsi que sur les normes et conventions relatives aux droits de l'homme. La Convention sur la cybercriminalité a été citée comme l'un des outils mis en place pour définir des normes en la matière. La Convention, qui avait été élaborée avec la participation de pays non européens, avait force exécutoire et pourrait être appliquée à l'échelle mondiale.

36. La cybersécurité était exposée à de nombreuses menaces, telles qu'un système juridique périmé, de mauvaises pratiques ou des catastrophes naturelles. L'animateur a fait observer que la cybercriminalité évoluait tellement vite que la législation ne pouvait y faire face.

37. Dans sa déclaration finale, le Président a rappelé qu'il était impératif de faire en sorte qu'Internet soit un environnement sûr pour les enfants et les adolescents, ajoutant que le manque de compétences des utilisateurs ordinaires était en soi une menace grave à la sécurité d'Internet. En conclusion, il a affirmé que le renforcement des capacités était essentiel pour assurer la sécurité d'Internet.

D. La gouvernance d'Internet au service du développement

38. La gouvernance d'Internet au service du développement est l'une des priorités transversales du Forum depuis la première réunion tenue à Athènes en 2006. À la réunion de 2010, cette question a été inscrite comme nouveau thème à l'ordre du jour d'une séance principale.

39. Les participants à la séance ont examiné les effets possibles des dispositifs mondiaux de gouvernance d'Internet dans les pays en développement. Ils se sont penchés sur les processus institutionnels et les politiques de fond découlant des dispositifs de gouvernance, et sur la question de savoir si ceux-ci pouvaient poser des problèmes qui n'avaient pas reçu l'attention voulue.

40. Les participants se sont interrogés sur le sens exact de la gouvernance d'Internet au service du développement et ont fait les observations suivantes :

La gouvernance d'Internet au service du développement :

- a) Devait s'entendre du point de vue d'un développement durable répondant à trois besoins : justice sociale, préservation de l'environnement et efficacité économique;
- b) Signifiait que les pays en développement devaient avoir une représentation adéquate et proportionnelle dans les mécanismes et processus de gouvernance;
- c) Devait permettre l'innovation dans les pays en développement;

d) Contribuait au développement d'Internet dans les pays en développement et les pays en transition et promouvait un développement soutenu par Internet;

e) Se situait dans une optique de gouvernance mondiale associant pays en développement et pays développés.

41. On a également mentionné les points suivants :

a) Internet était essentiel au développement des pays en développement;

b) Les caractéristiques démographiques d'Internet évoluaient et les pays en développement devaient avoir leur mot à dire sur les méthodes de gouvernance et de gestion du réseau;

c) La gouvernance d'Internet au service du développement devait être considérée du point de vue de son impact sur les gens ordinaires et du développement humain;

d) Toutes les décisions concernant la gouvernance d'Internet devaient tenir compte du développement.

42. Les participants ont ensuite examiné la manière dont les pays en développement et les autres pays organisaient et géraient à l'échelle nationale leur participation à la gouvernance mondiale d'Internet, dans le contexte plus large de leurs stratégies informatiques et télématiques nationales.

43. Plusieurs intervenants ont décrit la démarche suivie par leurs pays ou régions :

a) Le représentant du Brésil a décrit le mécanisme multipartite de gouvernance adopté par son pays, un dispositif léger mais peu coûteux auquel participent des représentants du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Il a également mentionné les principes relatifs à Internet que le Brésil avait normalisés et qui étaient pris en compte dans bon nombre des séances et ateliers du Forum;

b) Le représentant du Sénégal a mentionné son Forum national sur la gouvernance d'Internet et le fait que le Chef de l'État s'intéressait de près aux technologies de l'information et des communications et participait activement au processus du Sommet mondial sur la société de l'information. Le Sénégal s'était employé à renforcer son infrastructure à haut débit. Le pays avait également investi des efforts considérables dans son réseau de recherche et d'éducation. L'un des obstacles auxquels il se heurtait était la difficulté de desservir une population qui comptait 70 % d'analphabètes.

44. Les participants ont proposé des moyens de faire progresser le programme de gouvernance d'Internet au service du développement au Forum et dans d'autres instances internationales :

a) On devrait procéder à une évaluation des différentes initiatives de gouvernance d'Internet afin de bien appréhender leur impact sur le développement;

b) Des réunions devraient être organisées dans les pays en développement, aux niveaux national et régional, sur le modèle du Forum.

45. Dans ses observations finales, l'animateur a noté qu'Internet était très complexe mais néanmoins très facile à utiliser. C'est pourquoi la plupart des gens ne

s'intéressaient pas à sa gouvernance car ils n'en voyaient pas l'intérêt, sauf si cela permettait de réduire les coûts d'accès local.

46. Le Président a conclu en rappelant un vieux dicton, « entre une dictature de fer et l'anarchie, il n'y a qu'un pas », et en exprimant sa conviction que la gouvernance multipartite pourrait aider à éviter ces deux extrêmes.

E. Les nouveaux enjeux : l'informatique en nuage

47. Cette séance a fourni une vue d'ensemble des enjeux, aussi bien politiques que techniques, et permis de procéder à un premier examen des questions de gouvernance d'Internet à prendre en compte dans l'informatique en nuage.

48. Dans son introduction, le Président a décrit certains des enjeux à relever pour que l'informatique en nuage remplisse ses promesses, s'agissant notamment des questions de technologie informatique et de coût, mais aussi de sécurité et de respect de la vie privée.

49. Les participants ont décrit l'informatique en nuage comme le prolongement du réseau préexistant. Dans le nuage, on peut configurer non seulement des logiciels mais toute l'infrastructure Internet, et proposer celle-ci comme un service. C'est un avantage appréciable pour les utilisateurs, car le nuage fonctionne essentiellement comme une boîte noire. L'informatique en nuage présente les mêmes avantages que la distribution d'électricité dans le passé. Tout comme la connexion au réseau électrique a évité aux consommateurs de devoir produire leur propre électricité, l'informatique en nuage évite aux internautes de devoir exploiter leur propre système informatique. Avec l'expansion rapide du monde mobile, le nuage joue un rôle vital du fait que les dispositifs portables actuels n'ont pas les capacités de stockage ni la puissance des machines traditionnelles et doivent passer par le nuage pour avoir accès aux services essentiels.

50. Un participant s'est inquiété des mesures de sécurité dans le nuage et de la nécessité d'assurer aux utilisateurs une protection adéquate, efficace et systématique de leurs données stockées dans le nuage pour qu'ils puissent utiliser ces services avec confiance. Les prestataires de services en nuage devaient respecter les principes de transparence et de responsabilité des services fournis, notamment en y apportant les modifications requises et en se soumettant à des audits indépendants de la sécurité des données.

51. Un autre problème préoccupant tenait aux différentes positions adoptées par les pays sur la question des renseignements personnels non divulgués. Il serait plus facile aux organismes chargés de l'application de la loi d'accéder à ces données. Le nuage devrait être protégé contre les immixtions publiques et privées, comme le sont actuellement les données stockées sur un ordinateur de table ou un disque dur.

52. Plusieurs questions ont été soulevées :

a) Le nuage deviendrait-il la chasse gardée d'une poignée de grandes entreprises, tout comme la distribution de l'électricité était devenue essentiellement l'apanage des grandes compagnies de services publics?

b) Le caractère d'utilité publique du nuage serait-il un facteur d'innovation ou un obstacle, et quelles politiques faudrait-il adopter pour atténuer les effets préjudiciables du nuage?

c) Quel cadre faudrait-il mettre en place, compte tenu de la complexité de l'informatique en nuage, pour instaurer la confiance dans le nuage, s'agissant notamment de la confidentialité et de la protection de la vie privée?

53. En conclusion, le président de séance a examiné les différentes facettes de l'informatique en nuage, qu'il s'agisse de l'infrastructure ou des aspects sociaux et politiques. Il a mentionné les problèmes de sécurité en jeu et noté qu'il était de plus en plus difficile d'assurer la sécurité des données et des procédures informatiques. Il a également établi un parallèle entre le nouvel enjeu de l'informatique en nuage et l'« Internet des choses », ce qui serait, à son avis, le nouvel enjeu des futures réunions du Forum.

F. La gouvernance d'Internet : bilan et perspectives

54. Les participants ont fait le bilan de l'évolution du paysage de la gouvernance d'Internet depuis la première réunion du Forum, tenue à Athènes en 2006. La séance a permis de faire le point des changements intervenus dans la pratique de la gouvernance d'Internet au cours des cinq premières années d'existence du Forum et d'établir une base de référence pour mesurer les changements qui interviendraient au cours des cinq années suivantes, en vue de l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information qui serait effectué en 2015. On a mis l'accent sur l'état de la gouvernance d'Internet et sur les changements intervenus à cet égard depuis la création du Forum.

55. De l'avis général, les thèmes définis en 2006 étaient toujours d'actualité et les discussions avaient gagné en réflexion et en profondeur au fil des ans.

56. Les participants se sont posés la question de savoir si le contexte des débats avait changé depuis la réunion d'Athènes. Plusieurs intervenants ont noté que les débats du Forum avaient évolué avec le contexte d'Internet. Il a été souligné qu'Internet s'était considérablement développé au cours des cinq dernières années, qu'il n'était plus le même en 2010 qu'en 2005, et que le Forum avait évolué avec lui.

57. Si les intervenants ont reconnu qu'il restait encore beaucoup à faire, les discussions avaient gagné en réflexion et dépassé le stade des explications de base pour se tourner vers les bonnes pratiques et les questions de déploiement. Des progrès avaient été accomplis dans certains domaines tels que l'internationalisation des ressources Internet essentielles. Au lieu de se borner à expliquer l'importance du multilinguisme, les débats s'étaient tournés vers les moyens de déployer des noms de domaine internationalisés et d'afficher des contenus dans différentes langues et différents alphabets. On était aussi passé du discours théorique aux questions concrètes.

58. Plusieurs intervenants, y compris des parlementaires, ont mentionné le succès du Forum et sa montée en puissance au fil des ans, comme en témoignaient les nombreuses réunions régionales et nationales organisées au cours des deux dernières années sur le modèle du Forum. Les initiatives nationales avaient contribué au débat entre le Gouvernement, les parlementaires, les entreprises et la société civile. Cela avait changé la nature de la gouvernance d'Internet dans les pays concernés et conduit à évoluer vers des modèles coopératifs de réglementation. On a fait observer que l'approfondissement des discussions au fil des ans témoignait des progrès réalisés dans la gouvernance mondiale. À titre d'exemples spécifiques des progrès

accomplis à cet égard au cours des cinq années d'existence du Forum, on a cité la multiplication des points d'échange Internet et la prise de conscience de la nécessité de régler la question du passage d'Ipv4 à Ipv6. Le modèle multipartite, qui avait été essentiellement introduit au Forum, était également considéré comme un signe de progrès de la gouvernance mondiale d'Internet. L'idée était de permettre à tous les intéressés de s'exprimer et d'écouter les autres. Bon nombre d'intervenants ont souligné combien il importait de renforcer les capacités, notant que la multiplication des réunions nationales et régionales témoignait du développement des capacités individuelles et institutionnelles.

59. Certains intervenants ont estimé que le Forum devrait faire une plus grande place aux résultats, mais d'autres pensaient que l'un des points forts du Forum résidait précisément dans le fait qu'il permettait les débats ouverts, sans obligation de parvenir à des résultats négociés. Plusieurs participants ont cité le dialogue multipartite et l'échange d'informations et de bonnes pratiques comme preuves de la viabilité du Forum. Des documents tels que l'« Inventaire des bonnes pratiques », affiché sur le site Web du Forum juste avant la réunion de Vilnius, ont été cités comme exemples de résultats plus concrets.

60. On s'est félicité de la participation accrue des jeunes à la réunion de 2010. Selon un membre de la Youth Coalition, le Forum produirait de meilleurs résultats dans des domaines tels que la censure, la protection de la vie privée et la fracture numérique si davantage de jeunes y participaient et qu'on leur donnait davantage la parole. Il a également rappelé aux participants que les jeunes étaient les experts et qu'ils apportaient des compétences fort utiles au Forum. « Au lieu de perdre notre temps à parler des jeunes, laissons-les parler », a-t-il conclu.

61. Le représentant de l'Azerbaïdjan a indiqué que son pays proposait d'accueillir la réunion du Forum 2012 à Bakou, sous réserve que son mandat soit prorogé.

62. Dans ses observations finales, le Président a noté que les gouvernements transféraient progressivement des responsabilités à d'autres acteurs dans le cadre de réseaux interconnectés et que le Forum s'inscrivait dans cette tendance.

III. Séance de clôture

63. La séance de clôture a été présidée par M. Rimvydas Vaštakas, Vice-Ministre du transport et des communications de la République de Lituanie.

64. Les intervenants, s'exprimant au nom des différents groupes d'acteurs, ont parlé de la coopération multipartite et de l'élargissement et l'approfondissement des travaux du Forum au cours des cinq dernières années. Un thème qui est revenu souvent dans les déclarations était le fait que le succès du Forum tenait à sa souplesse et à sa capacité de suivre l'évolution des technologies nouvelles telles que l'informatique en nuage, sujet inédit lorsque le Forum a été créé en 2005. La formule du dialogue multipartite s'était avérée très efficace pour établir des relations entre les membres de différents secteurs de la société. Le Forum multipartite devait continuer d'élargir ce processus pour accroître la participation et la coopération.

65. Les participants ont également parlé des futures réunions du Forum et proposé des sujets de discussion. Un intervenant a noté que, bien que le Forum soit une tribune de dialogue, il n'avait encore formulé aucune recommandation à l'intention

des organisations qui s'occupent des questions de gouvernance d'Internet, comme certains l'espéraient lorsque l'Agenda de Tunis avait été adopté.

66. En conclusion de la réunion du Forum 2010, le Président s'est félicité de ce que les participants étaient en bonne voie de dégager une vision commune des questions liées à la gouvernance d'Internet. Il a rappelé aux participants le thème principal du Forum 2010, « Construire l'avenir ensemble ». La réunion avait été l'occasion d'étudier des moyens d'améliorer l'accès à Internet, de mieux en tirer parti et de prévenir les abus. Il a également rappelé qu'Internet offrait des possibilités sans précédent, mais qu'il présentait aussi de nouveaux enjeux. À son avis, la raison d'être du Forum était de maximiser les possibilités et de minimiser les problèmes. Les débats avaient clairement montré, une fois encore, que la collaboration entre tous les acteurs était le seul moyen d'y parvenir.

67. Il a remercié les participants de leur contribution au succès du Forum. Ils n'étaient pas venus à Vilnius uniquement pour écouter, mais aussi pour participer activement aux travaux, organiser des ateliers et autres réunions, et se concerter. C'était peut-être là l'aspect le plus important du Forum : tous les acteurs engageaient le dialogue sur un pied d'égalité. Il a décrit le dialogue comme une voie à double sens : il ne s'agissait pas seulement de lire un discours préparé à l'avance, mais aussi d'écouter ce que les autres avaient à dire. Il a ajouté que l'intérêt soutenu manifesté à l'égard des réunions du Forum, dans toutes les régions du monde, montrait clairement l'utilité de ce type de dialogue multipartite. Avant de clore la réunion, il a indiqué que le Gouvernement lituanien ferait entendre sa voix au prochain débat de l'Assemblée générale, ajoutant qu'il était important de proroger le mandat du Forum en tant que plate-forme de dialogue multipartite et non contraignant.

Pièce complémentaire Séance d'ouverture

Gouvernance d'Internet : Planter le décor

1. La séance avait pour objet de replacer le Forum dans son contexte historique et de présenter les principaux thèmes de la réunion de Vilnius. En introduction, le directeur de publication et cinq des experts qui avaient établi les documents de référence sur les principaux thèmes de la réunion de 2009, tenue à Charm el-Cheikh, ont fait de brefs exposés. Le chapitre II (rappel des faits) de l'ouvrage intitulé « Gouvernance d'Internet : créer des possibilités pour tous »^b, qui avait été distribué aux participants et affiché sur le site Web du Forum, avait pour objet de replacer le Forum dans son contexte historique. Chaque article visait trois objectifs :

- a) Mettre en lumière la progression du dialogue sur chaque thème depuis les réunions d'Athènes et de Charm el-Cheikh, en revenant sur les principaux points et thèmes récurrents;
- b) Évaluer les progrès accomplis et déterminer si le débat avait évolué vers une plus grande convergence de vues;
- c) Présenter les recommandations des auteurs sur les moyens de faire avancer le dialogue.

^b William J. Drake (dir.), Gouvernance d'Internet : créer des possibilités pour tous – Quatrième Forum sur la gouvernance d'Internet, Charm el-Cheikh, 15 au 18 novembre 2009.

2. L'auteur du rapport sur les ressources Internet essentielles a expliqué pourquoi il s'agissait d'une question délicate qui avait soulevé un vif débat depuis le début du processus du Sommet mondial sur la société de l'information. Elle a exposé les raisons pour lesquelles cette question était devenue plus facile à traiter dans le cadre du Forum, notamment la participation de la société civile et de la communauté technique d'Internet à un débat qui avait été précédemment limité aux acteurs intergouvernementaux participant au Sommet mondial. Elle a également souligné que l'absence de pouvoir décisionnel du Forum était un atout essentiel pour éclaircir la polémique qui entourait cette question.

3. L'auteur du rapport sur l'ouverture a d'abord parlé de la progression des débats du Forum consacrés à ce thème. Ils avaient évolué, de la liberté d'expression sur Internet et de son lien avec les droits de l'homme, les droits de propriété intellectuelle et les droits des auteurs et des utilisateurs, vers les liens entre la protection de la vie privée et la sécurité et leurs conséquences pour les réseaux sociaux. Au cours des cinq dernières années, depuis la création du Forum, il était devenu clair qu'il fallait trouver un équilibre entre les impératifs d'accès au savoir et de liberté d'expression et la nécessité d'assurer la sécurité et la protection de la vie privée des individus, un droit fondamental.

4. Le chapitre consacré à la diversité portait essentiellement sur la diversité linguistique. L'auteur y soulignait que les participants au Forum étaient implicitement conscients de la nécessité de diversité, du fait qu'ils représentaient eux-mêmes divers groupes d'acteurs. Elle a rappelé combien il importait que chacun soit convaincu qu'Internet devait être ouvert à tous, des spécialistes les plus pointus jusqu'aux personnes autochtones handicapées qui vivaient dans des régions reculées.

5. Le coauteur du rapport sur l'accès a commencé par rappeler les sous-thèmes qui avaient été au cœur des réunions précédentes du Forum. À Athènes, les débats avaient porté sur les points d'échange Internet; à Rio de Janeiro (Brésil), sur les politiques, la réglementation et les rôles respectifs des parties prenantes; et à Hyderabad (Inde), sur les défaillances du marché, ou l'absence de marchés permettant d'améliorer l'accès dans de nombreux pays; à Charm el-Cheikh (Égypte), un consensus s'était dégagé sur la nécessité de créer un environnement porteur, notamment sur le plan de la réglementation.

6. L'auteur du rapport sur la sécurité a parlé des nouveaux besoins en la matière sur Internet. Le Forum avait abordé les problèmes soulevés par bon nombre de participants et avait tenté d'exposer les approches et les solutions possibles. On s'était notamment penché sur le problème de la cybercriminalité et sur la question de savoir s'il s'agissait d'un nouveau type de crime ou essentiellement d'une activité qui avait toujours existé mais qui s'était déplacée sur Internet. Le dernier point soulevé était le décalage entre la prise de conscience d'un problème par les experts et les opérateurs et l'examen de ce problème dans le cadre d'un dialogue sur les mesures à prendre. À cet égard, le Forum offrait de bonnes possibilités de renforcer les capacités en matière de sécurité.

7. Les deux commentateurs ont fait part de leurs impressions à la fin de la séance. Le premier a indiqué que l'ouvrage décrivait le Forum comme un processus placé sous le signe du « changement dans la continuité ». Il a noté que le Forum avait fait une plus grande place au développement au fil des ans et que, du fait qu'il ne s'agissait pas de négocier des résultats spécifiques, les représentants nationaux

avaient repris les thèmes des débats en les appliquant au contexte régional et national. L'autre commentateur a observé que l'ouvrage était un bon point de référence non seulement pour aujourd'hui mais aussi pour les années à venir car il ne se contentait pas de décrire le Forum de Charm el-Cheikh, il expliquait aussi l'évolution de ces thèmes au cours des dernières années.

Perspectives régionales

8. L'animateur a ouvert la séance en rappelant aux participants que l'un des succès notables du Forum était l'application de son modèle multipartite à un nombre grandissant de réunions régionales et nationales. Le Forum de 2010 faisait une plus grande place à ces initiatives. La séance d'ouverture avait pour objet principal de comparer les diverses initiatives régionales, d'examiner leurs différences et leurs similarités et d'améliorer les liens avec le Forum mondial.

9. Les participants ont décrit les priorités essentielles qui s'étaient dégagées de leurs réunions respectives. Le troisième Forum de l'Afrique de l'Est avait rassemblé des représentants du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda et du Sud-Soudan pour recenser les questions prioritaires liées à la gouvernance d'Internet, les approfondir et forger un consensus autour de ces questions. Le Forum de l'Afrique de l'Est avait suivi une approche multipartite qui ne consistait pas à suivre à la lettre le programme de travail du Forum mondial mais à s'en inspirer pour présenter les vues régionales au Forum mondial. Les participants au Forum de l'Afrique de l'Est avaient insisté sur la nécessité d'harmoniser les cadres réglementaires pour améliorer le fonctionnement des réseaux transfrontières.

10. Le Forum de l'Afrique de l'Ouest avait pour objet de tirer parti des réunions régionales pour enrichir les débats du Forum mondial en y apportant les vues, l'expérience et les connaissances des participants qui avaient contribué aux travaux des réunions nationales et régionales. Le Forum avait pour thème « Promouvoir le modèle multipartite pour continuer à développer Internet en Afrique », qui s'inscrivait dans le droit fil des travaux du Forum mondial sur la gouvernance d'Internet. Les participants ont reconnu que la démocratie était encore fragile dans bon nombre de pays ouest-africains et qu'il était donc particulièrement important de disposer d'un processus comme le Forum pour raffermir l'esprit démocratique et concentrer davantage les efforts sur la formulation de politiques et le développement.

11. Le Forum de l'Amérique latine avait pris une tournure intéressante. Il avait suivi le programme de travail du Forum mondial pour identifier les caractéristiques de chacun des thèmes mondiaux et les défis à relever au niveau régional, mais l'examen des questions de sécurité et de protection de la vie privée avait dépassé le niveau mondial. Les participants avaient distingué la question de l'ouverture de celles de la protection de la vie privée et de la sécurité, ce qui leur avait permis de mettre l'accent sur des questions intéressant plus particulièrement leur région, telles que la liberté d'expression, l'accès au savoir, la libre circulation de l'information, une gouvernance ouverte, l'infrastructure et l'accès à la technologie.

12. Un participant a rappelé que le Forum annuel des Caraïbes, qui en était à sa sixième édition, avait été créé avant tous les autres forums régionaux, et même avant le Forum mondial. Organisée par l'Union des télécommunications des

Caraïbes et le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la réunion portait essentiellement sur les mêmes thèmes que le Forum de l'Amérique latine.

13. Le Forum de la région Asie et Pacifique était le premier du genre dans la région. Il suivait le programme de travail du Forum mondial sur la gouvernance d'Internet et les participants avaient décidé d'adopter une approche simple consistant à tirer des enseignements au lieu de chercher à produire des résultats. De l'avis général, la gouvernance d'Internet au service du développement était un sujet d'intérêt commun. Les participants avaient reconnu que la participation des gouvernements était importante et recommandé de promouvoir et élargir encore la participation des entités de la société civile extérieures au secteur des technologies de l'information.

14. Des efforts considérables avaient été déployés dans la région arabe depuis la tenue du Forum en Égypte, en ce qui concernait notamment l'adoption de noms de domaine de premier niveau correspondant à des codes de pays. Ces efforts avaient porté leurs fruits et le Forum avait beaucoup contribué aux importants progrès accomplis. Une équipe technique chargée des questions relatives à Internet était à pied d'œuvre; la coopération avec l'UIT avait progressé; et une association régionale de fournisseurs d'accès à Internet avait amélioré la coordination régionale. Autre progrès important, les organisations avaient entrepris d'encourager le dialogue multipartite, avec la participation du public, et avaient déjà reçu les premières observations et contributions. L'organisation prochaine d'une réunion dans la région arabe, sur le modèle du Forum, aiderait à se faire une idée plus précise des besoins régionaux.

15. L'un des résultats du Dialogue paneuropéen sur la gouvernance d'Internet (EuroDIG) avait été la formulation des « messages de Madrid », des textes qui n'avaient pas été négociés mais établis par les rapporteurs, en concertation avec les équipes chargées de l'organisation de chaque séance, afin de pouvoir examiner les principaux résultats des consultations européennes lors du Forum mondial. EuroDIG était un dialogue ouvert à tous les intéressés, pas seulement aux participants européens. La réunion permettrait de jeter un pont entre les questions traitées dans tous les forums nationaux organisés en Europe, en tenant compte des contributions extérieures à la région. Elle avait pour but général de présenter quelques-uns des messages clefs de l'Europe dans le débat mondial.

16. Le Forum du Commonwealth avait mis en lumière l'urgente nécessité de renforcer les capacités, de renforcer la sécurité des communications en ligne et de privilégier davantage l'approche multipartite. Il avait également soulevé des questions sur l'avenir du Forum mondial. Lorsque le Commonwealth avait organisé des programmes autour des questions concernant les technologies de l'information et des communications, le Forum avait essayé d'introduire un module dans le programme de travail sur la gouvernance d'Internet et la politique à suivre dans ce domaine. L'objectif était d'assurer la participation de tous les intéressés aux mécanismes de gouvernance pertinents.

17. Tous les participants sont convenus qu'il serait bon de renforcer les liens entre les initiatives régionales et le Forum mondial et de favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les différentes initiatives régionales.